



Explorer les Pyrénées de façon partagée

Document ressource à
l'atelier " se déplacer "

Mené le 14 octobre 2023
Etudiantes de l'UPPA

Réalisé par des étudiantes en Master 2 Loisirs, Tourisme et
Développement Territorial

*Eva Adam, Sarah Cottaz, Mathilde Nogret et Amandine Turbeaux
Sous la direction de Mme Sylvie Clarimont*



Sommaire

Introduction	1
I Encourager la mobilité partagée	4
II Développer les alternatives aux déplacements motorisés	8
III Repenser les mobilités touristiques	12
Sitographie	15



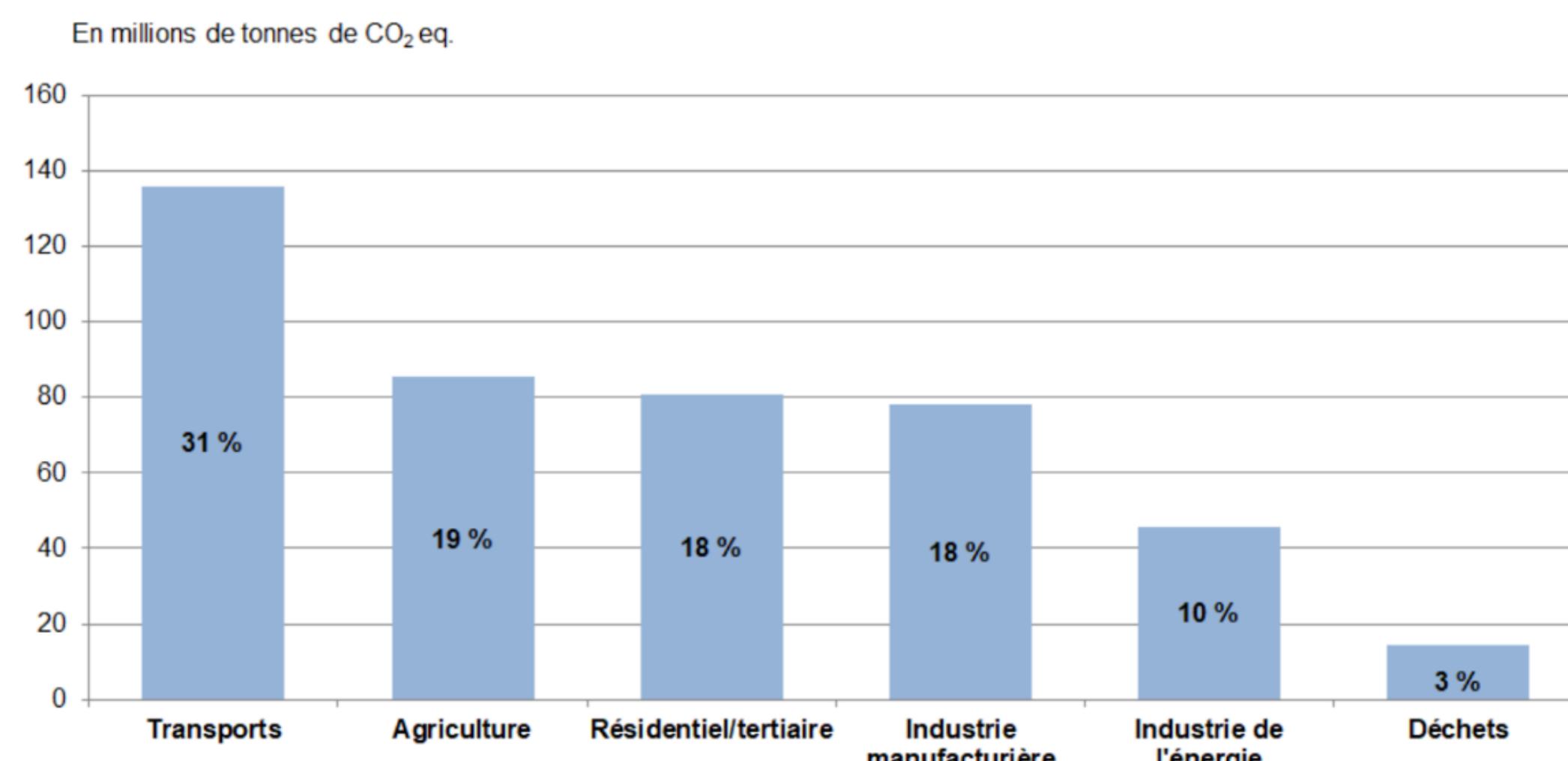
Introduction

Le transport est le domaine le plus émetteur en termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en France : il représente 31% des émissions de GES en 2019 (Commissariat général au développement durable, 2021).

Au sein de ce secteur, sont compris à la fois les transports des ménages en véhicules particuliers (pour des déplacements quotidiens ou touristiques), mais aussi les transports routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens.

Les émissions de GES liées au transport sont produites par 94% du transport routier. Au sein de cette circulation routière, 54% des émissions sont dûes aux véhicules particuliers, aux poids lourds à hauteur de 24% puis 20% dûes aux véhicules utilitaires légers (Commissariat général au développement durable, 2021).

Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre en France en 2019



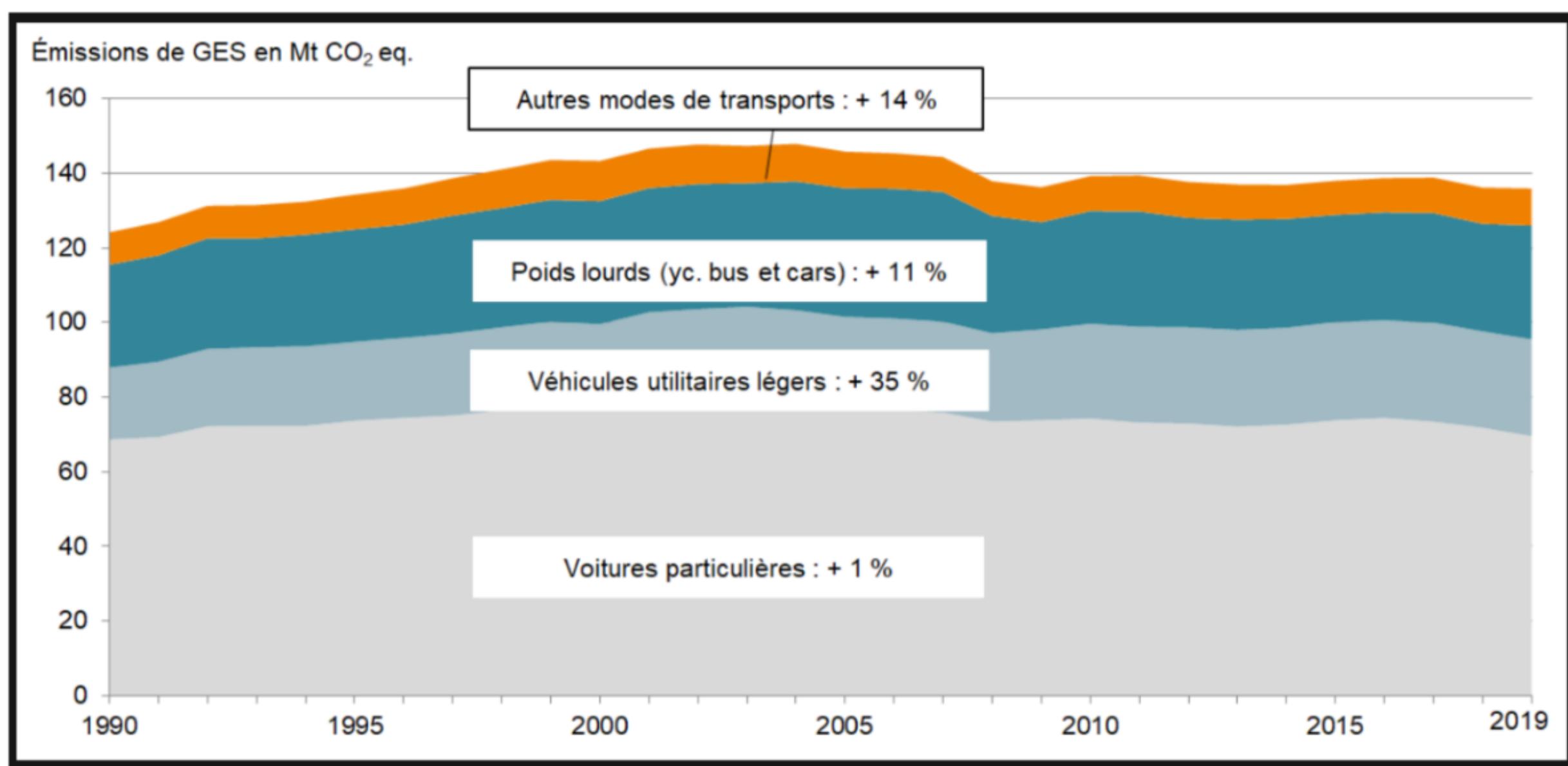
Champ : France métropolitaine et Outre-mer de l'UE

Source : CITEPA, rapport Secten 2020

Traitement : SDES, 2021

Figure 1 : Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre en France en 2019

Concernant le transport routier, les voitures particulières représentent la part la plus importante d'émission de GES. Toutefois, elles émettent seulement 1% de GES de plus entre 1990 et 2019, contrairement aux véhicules utilitaires légers qui ont augmenté leurs émissions de 35% sur la même période.



Champ : France métropolitaine et Outre-mer de l'UE.

Source : CITEPA, rapport Secten 2020

Traitement : SDES, 2021

Figure n°2 : Évolution des émissions françaises de GES du secteur des transports par mode de transport – France – 1990 / 2019

"La réduction de la circulation qui a accompagné la crise sanitaire a entraîné une chute des émissions de GES pour tous les types de véhicules routiers en 2020.

Avant la crise, les émissions des véhicules particuliers diesel n'avaient cessé d'augmenter entre 1990 et 2016 (+ 5,2 % par an en moyenne) puis avaient commencé à baisser depuis 2017 (- 2,6 % par an en moyenne). Depuis 2009, les émissions des poids lourds diesel se maintenaient autour de 33,8 Mt CO₂ éq en moyenne par an. Depuis 2012, celles des véhicules utilitaires légers (VUL) stagnaient autour de 18,8 Mt CO₂ éq par an en moyenne." (statistiques.developpement-durable.gouv.fr, 2022).

Note lecture donnée : 33,8 Mt CO₂ éq signifie 33,8 millions de tonnes équivalent CO₂.

En millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂ éq)

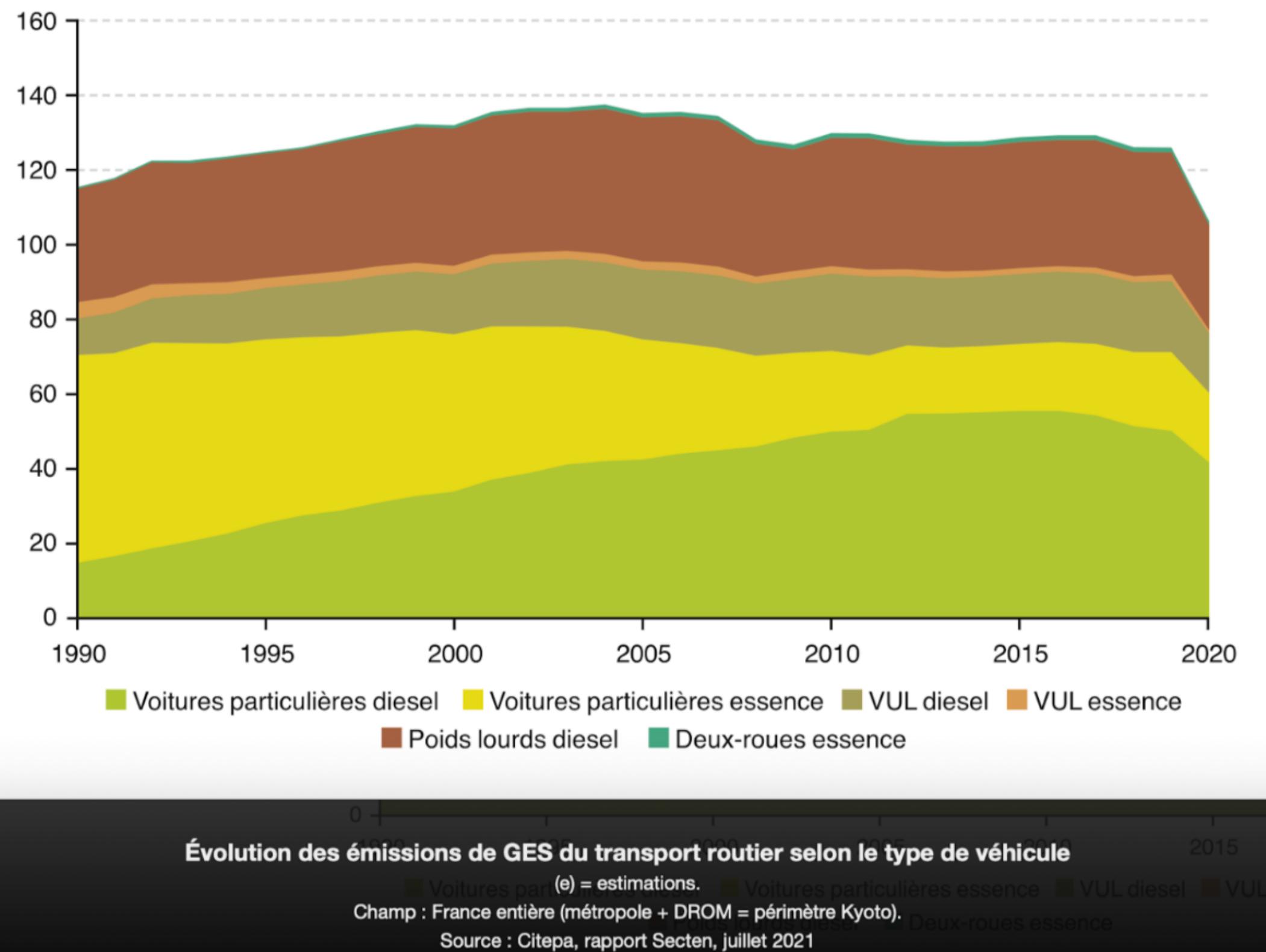


Figure n° 3 : Évolution des émissions de GES du transport routier selon le type de véhicule entre 1990 et 2020

Problématique de l'atelier

Comment contribuer dans les Pyrénées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements du quotidien et aux mobilités touristiques ?

Il s'agira dans ce document de traiter la problématique à travers trois enjeux issus de projets inspirants : encourager la mobilité partagée (I), développer les alternatives aux déplacements motorisés (II), et repenser les mobilités touristiques (III).



I. Encourager la mobilité partagée

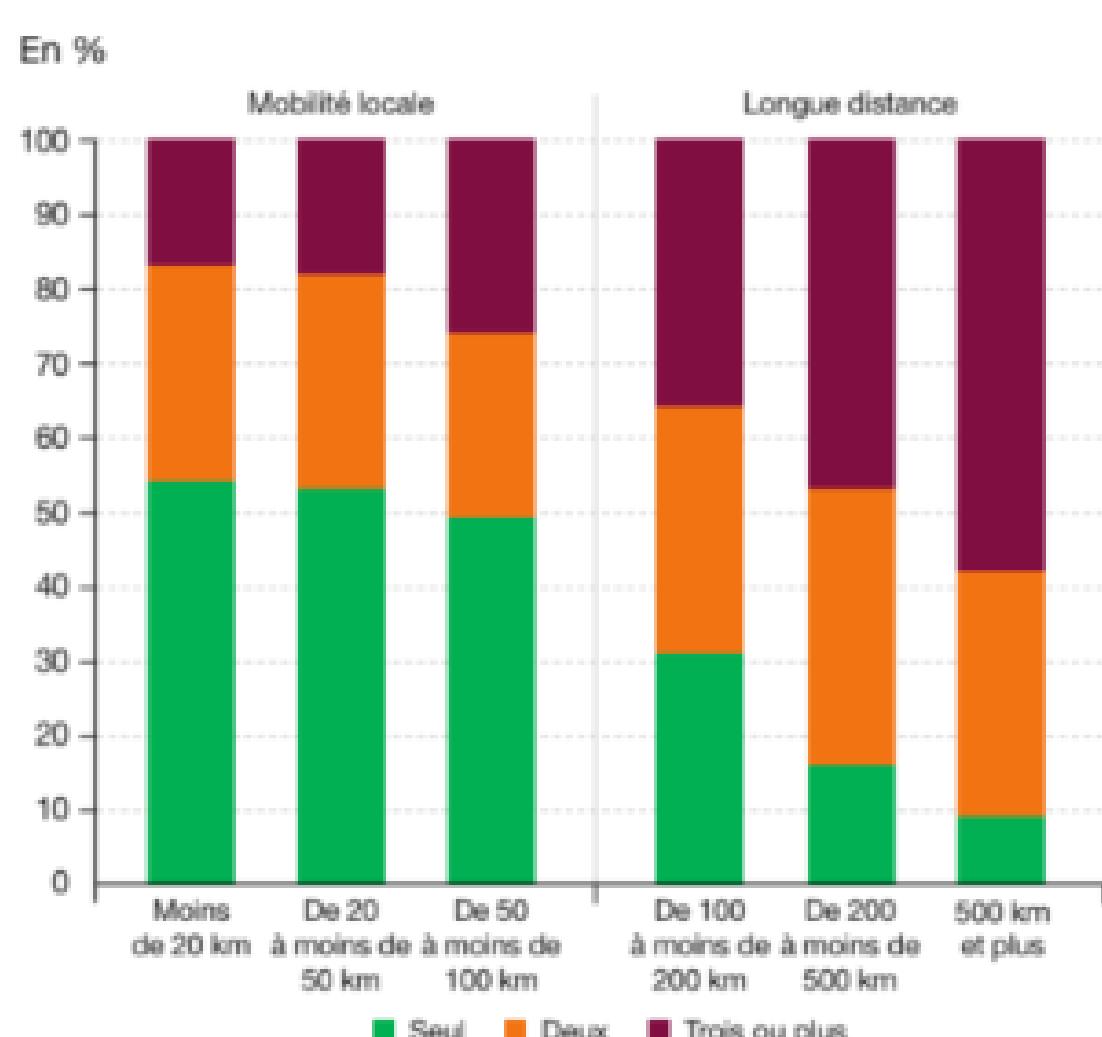
Au cœur des Pyrénées, la mobilité partagée émerge comme une solution novatrice pour répondre aux défis de déplacement dans cette région montagneuse.

Mobilités partagées : consistent en la mise à disposition du public de moyens de transport classiquement individuels : la voiture, le scooter, le vélo et plus récemment en zones urbaines denses uniquement les trottinettes électriques. (Fance, s.d.)

L'autosolisme soulève des questions importantes quant à son impact sur l'environnement.

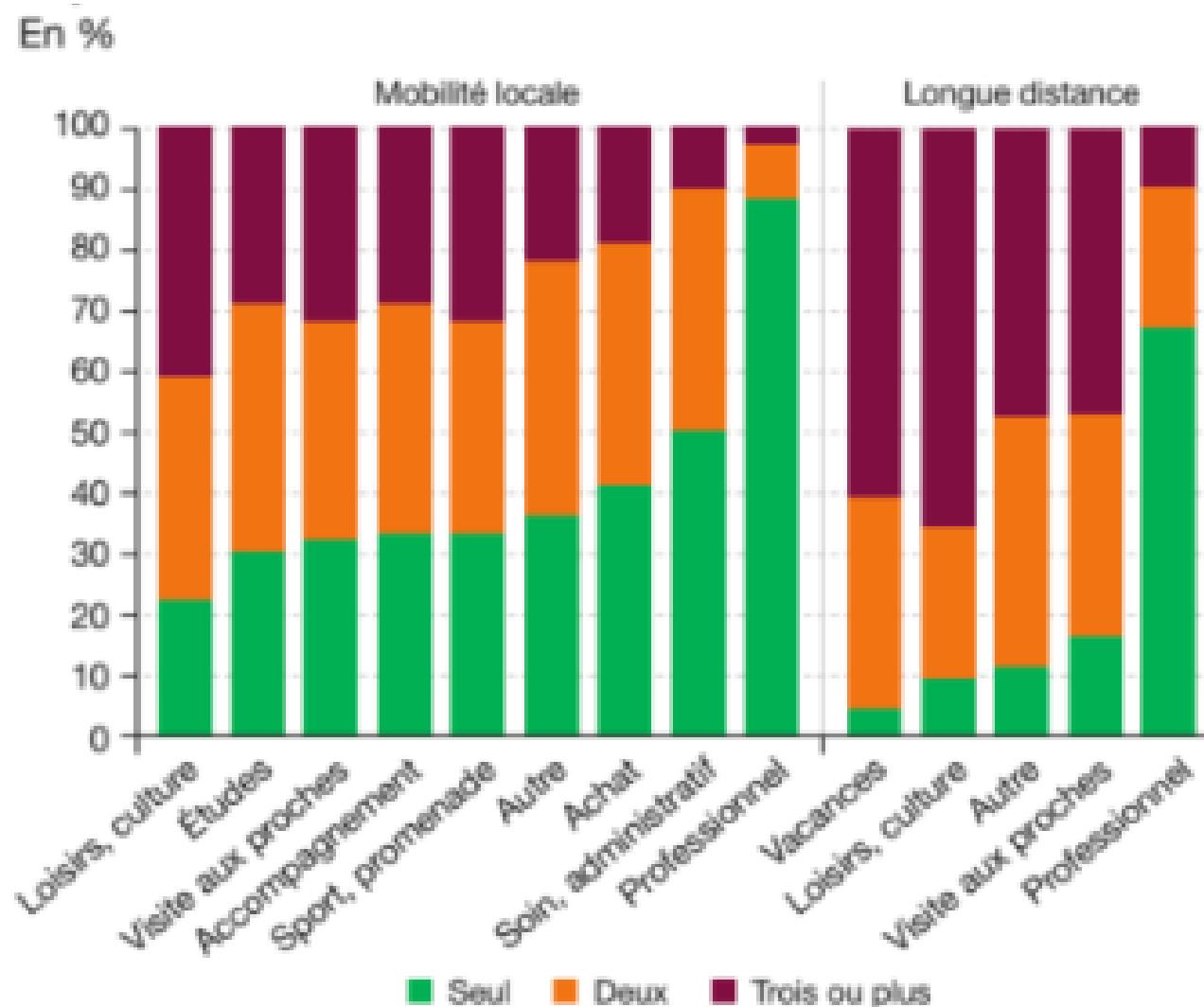
- **“L'autosolisme”, une pratique majoritaire pour les déplacements de courtes distances et à visées professionnelles.**

Autosolisme : Il s'agit d'une pratique solitaire de la conduite d'un véhicule motorisé, plus spécifiquement d'une voiture (Ornikar, s.d.)



En s'intéressant à la distance des déplacements, il est possible d'observer que sur les trajets courts, de moins de 100 km, la part d'autosolisme est majoritaire. En 2019, 54% des trajets de moins de 20km ont été effectués avec une seule personne dans le véhicule (**voir figure 4**)

Figure n° 4 : Occupation des voitures selon la distance du déplacement en 2019



Note : 30 % des déplacements locaux en voiture vers un lieu d'études sont effectués par un conducteur seul.

Champ : France métropolitaine, mode de transport principal, déplacements en voiture pondérés par la distance.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019

En outre, les déplacements pour motif professionnel qu'ils soient à échelle d'une mobilité locale ou de longue distance sont marqués par une part majoritaire d'autosolisme. A contrario, les trajets effectués pour un motif à titre récréatif et de loisirs sont pour la majorité réalisés à plusieurs. Cela s'explique notamment par le motif de déplacement. En effet, les loisirs sont souvent des moments et activités à partager à plusieurs.

Figure n° 5 : Occupation des voitures selon le motif de déplacement en 2019

Il convient donc de repenser les mobilités quotidiennes, notamment les trajets domicile-travail.

- Le covoiturage à l'échelle locale, une pratique encore peu développée à encourager, illustré par des projets inspirants**

Avec ses sommets imposants, ses vallées verdoyantes, et ses villages pittoresques, les Pyrénées offrent un cadre agréable. Toutefois, les nombreux reliefs peuvent rendre les déplacements difficiles. La mobilité partagée, qu'il s'agisse de covoiturage, de vélos en libre-service ou de solutions de transport collectif, ouvre de nouvelles perspectives pour une mobilité durable, pratique et respectueuse de l'environnement.

L'étude de projets innovants qui repensent les mobilités quotidiennes en action sur d'autres territoires peuvent inspirer les Pyrénées. Ceux-ci leur permettraient d'atteindre leur objectif de réduction des GES liés aux déplacements.



L'exemple de Synchro Covoiturage permet d'illustrer qu'il est possible de rendre accessible des zones périurbaines au sein d'une agglomération en incitant les habitants à devenir acteurs dans le cadre de cette transition vers le durable. Ce schéma est déjà déployé sur l'agglomération Grand Chambéry.

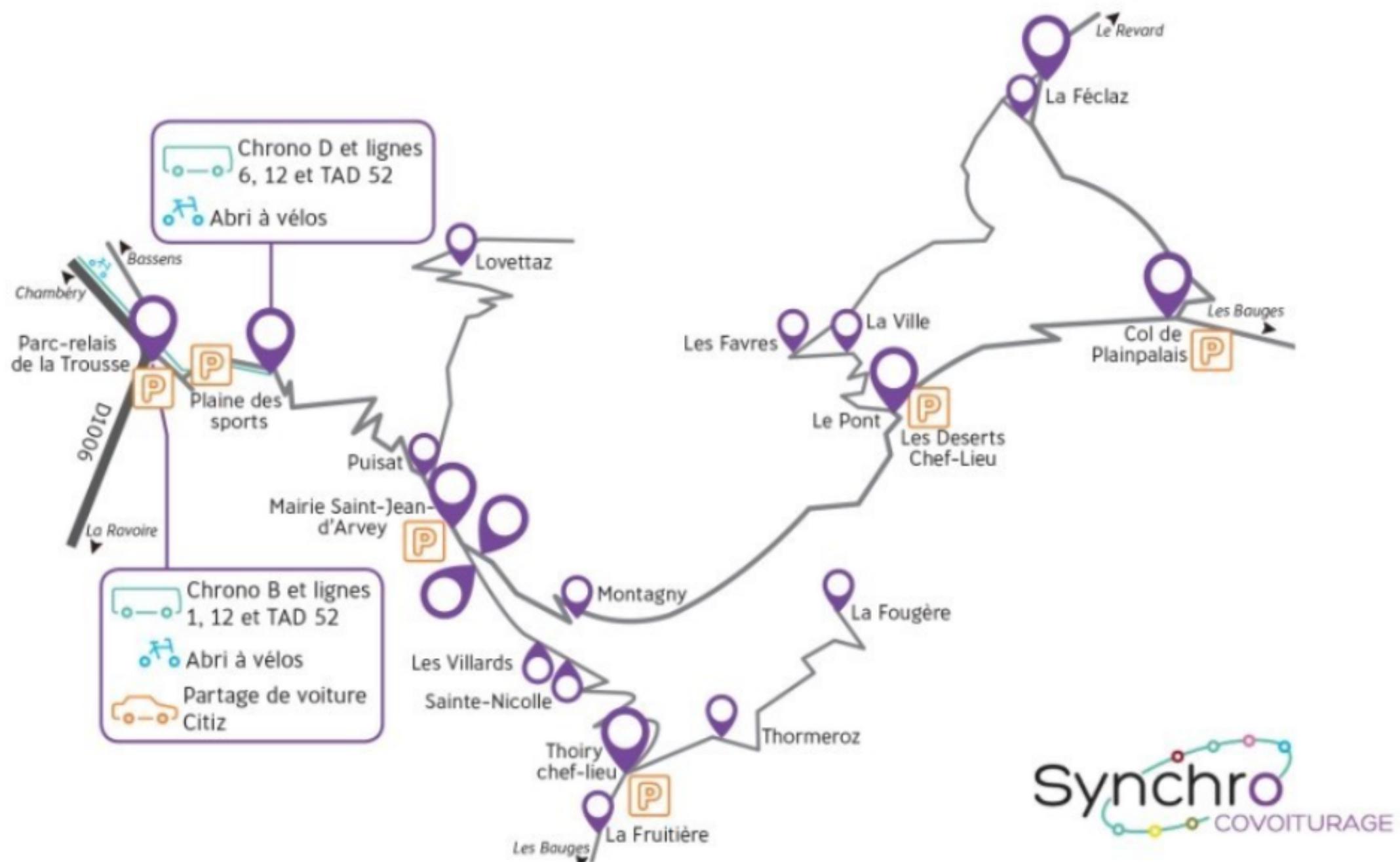


Figure n°6 : Réseaux de Synchro Covoiturage au sein de l'agglomération Grand Chambéry

Source : Ecov



Figure n° 7 : Forme de l'arrêt de covoiturage du réseau

Source : Synchro Covoiturage



ÉLÉMENTS	PROJETS INSPIRANTS		
	Lignes Synchro covoiturage	Atchoum	Rezo Pouce
Date de création	2018	2017	2010
Acteurs à l'origine	Start-up de l'économie sociale et solidaire (ECOV)	Start-up	Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
Le projet en quelques mots	Déployer et opérer des lignes de covoiturage dans les territoires ruraux et périurbains, sans réservation. L'usager se manifeste à l'aide d'un panneau lumineux. Pour la sécurité des utilisateurs, les conducteurs sont identifiables grâce à un macaron sur leur pare-brise.	Cette solution de covoiturage est utilisée pour les déplacements du quotidien (médecin, coiffeur...) en zone rurale. Il s'agit donc de courts déplacements. Les utilisateurs sont principalement des personnes âgées.	Propose aux passagers sans voiture de se rendre à un "arrêt sur le pouce" sans prise de rendez-vous préalable et munis d'une fiche destination estampillée REZO POUCE. Les conducteurs sont identifiés par un macaron qui certifie qu'ils font partie du réseau. Il existe également une application pour les zones sans un "arrêt sur le pouce".
Accès aux services	Accès manuel dans l'espace public	Plateforme numérique sans nécessité de créer un compte	Accès manuel dans l'espace public et/ou accès numérique
Résultats obtenus	Majoritairement utilisé pour les loisirs (38%), les achats quotidiens (30 %) ou pour se rendre au travail (23%), le service permet entre 700 trajets partagés par mois en basse saison et 900 trajets par mois en haute saison.	Pas de résultats chiffrés mais les retours sont encourageants, les utilisateurs paraissent être satisfaits.	9 fois sur 10, départ en moins de 10 minutes.
Modèle économique	Financement par l'agglo grand Chambéry.	Récupère des frais de gestion, 30 c TTC pour les trajets inférieurs ou égaux à 5 km. Et 12% au-delà de 5 km.	Financée par les communes participantes.
Eléments différenciants de Blablacar	- Gratuit et sans application	- Adapté pour les courts trajets entre 5 et 30 km - Destiné principalement pour les personnes âgées ayant du mal à se déplacer ou les personnes n'ayant pas de moyen de mobilité	- Pas de prise de rendez-vous - Sans application
Limites pour une transposabilité dans les Pyrénées	- Identifier un acteur local susceptible de porter une initiative de ce type	- Un accès numérique risquant d'être excluant pour certains publics - Identifier un acteur local susceptible de porter une initiative de ce type	- Identifier un acteur local susceptible de porter une initiative de ce type - Développement limité aux grands axes de circulation et heures de forte affluence



Figure n°8 : Tableau récapitulatif des projets inspirants



II. Développer les alternatives aux déplacements motorisés

Il est nécessaire de développer des alternatives aux déplacements motorisés dans une société où les déplacements motorisés de véhicules individuels représentent la majorité des émissions de GES. En outre, dans une société sédentarisée, il est également nécessaire de pallier au manque d'activité. En effet, "les adultes passent en moyenne 12 heures par jour assis les jours travaillés, et 9 heures par jour assis les jours non travaillés." (ONAPS, s.d.)

- **La marche** : une solution pour l'environnement et la santé



Le Ministère de la Santé et de la Prévention a lancé un Programme National Nutrition Santé (PNNS) depuis 2002, afin de préconiser l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour. Ainsi, privilégier ses courts déplacements à pied semble être un moyen d'allier la réduction des gaz à effet de serre et de favoriser la pratique sportive. (Ministère de la santé et de la prévention, s. d.)

Cette pratique est envisageable au sein de divers espaces publics et notamment via les voies vertes dédiées à l'ensemble des mobilités non motorisées (marche, vélo, équestre, etc)

La voie verte



Les voies vertes se définissent par des infrastructures pour favoriser des déplacements non émissifs sécurisés. Elles permettent de valoriser le patrimoine culturel en se basant sur d'anciennes lignes de chemin de fer abandonnées ou en suivant les voies navigables.



- **Vélo** : sa pratique est encouragée par des projets comme objectif employeur pro-vélo



La marge de progression en termes de développement des mobilités douces est importante. En effet, selon une étude réalisée par l'INSEE en 2017, 52% des personnes actives utilisent la voiture pour réaliser un trajet inférieur à 2 km.

A contrario, 30% des usagers réalisent ce type de trajet à pied.

Objectif Employeur Pro-Vélo : Il s'agit d'un programme CEE (Certificats d'Economies d'Energie). Il a pour but d'accompagner les employeurs à la mise en œuvre d'une culture vélo dans leurs entreprises et d'ainsi encourager l'utilisation du vélo chez les salariés. À l'issue du parcours d'accompagnement et de l'évaluation des mesures mises en place par l'employeur, celui-ci pourra être labellisé Employeur Pro-Vélo. L'objectif sur trois ans (2021-2024), est de labelliser 4 500 employeurs et cofinancer 25 000 places de stationnement vélo. En septembre 2023, la plateforme compte 1 200 inscrits dans la communauté.

	Petites distances			Distances supérieures à 5 km	Ensemble
	Jusqu'à 2 km inclus	De plus de 2 km à 5 km inclus	Ensemble		
Modes doux	35,6	12,1	22,7	1,5	8,5
Marche à pied	30,6	7,0	17,7	0,6	6,3
Vélo	5,0	5,1	5,0	0,9	2,2
Deux-roues motorisés	1,8	2,6	2,2	1,8	2,0
Voiture	52,9	66,5	60,3	80,4	73,7
Transports en commun	9,7	18,8	14,7	16,3	15,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'actifs concernés					
En millions	3,7	4,5	8,2	16,4	24,6
En %	15,0	18,3	33,3	66,7	100,0

Lecture : 30,6 % des personnes en emploi devant parcourir au plus 2 kilomètres pour aller au travail y vont à pied.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM (distances par la route), © les contributeurs d'OpenStreetMap.



- **Rail** : pour pallier aux déplacements motorisés, redynamiser l'offre ferroviaire du territoire peut être une piste de réponse. Par ailleurs, cette option est envisageable grâce aux infrastructures déjà existantes et à la mise en place de campagnes promotionnelles.

Réouverture de la gare de Bedous :



Après avoir fermé le 1er juin 1980 pour les voyageurs et en 1985 pour les marchandises, la gare de Bedous a rouvert le 26 juin 2016. La ligne Oloron - Bedous a ainsi pu être rouverte et permet de relier Oloron à la Vallée d'Aspe (Margaux Stive, francebleu, 26 juin 2016).



Avantagio' :

C'est une opération qui a été mise en place à partir du 3 décembre 2022. Des week-ends tests ont été lancés. En parallèle de cette opération toute leur politique tarifaire a été revue (gratuité chez les jeunes locaux).

Le train est à 1€ tous les premiers week-end de chaque mois.

Au niveau des résultats, les deux premiers week-ends ont été une réussite. Une recette de 250 000 € a été perçue (c'est cinq fois plus que d'habitude) et 650 000 litres de carburants économisés durant les deux week-ends, avec une distance moyenne parcourue de 100 km par usager. Ce projet est issu d'un consortium entre la région et la SNCF.

Avantagio'



- Des initiatives locales sont lancées

Un mois sans voiture du 2 au 31 octobre

Confiez-nous votre voiture.

Nous vous donnons accès à des mobilités douces.

Pour relever le DÉFI : envoyez votre candidature sur pau.fr avant le 25/09

Partenaires : GIANT PAU, Vélo PAU, Les Lavandières, IDELIS, PAU Béarn Pyrénées MOBILITÉS, pau.fr

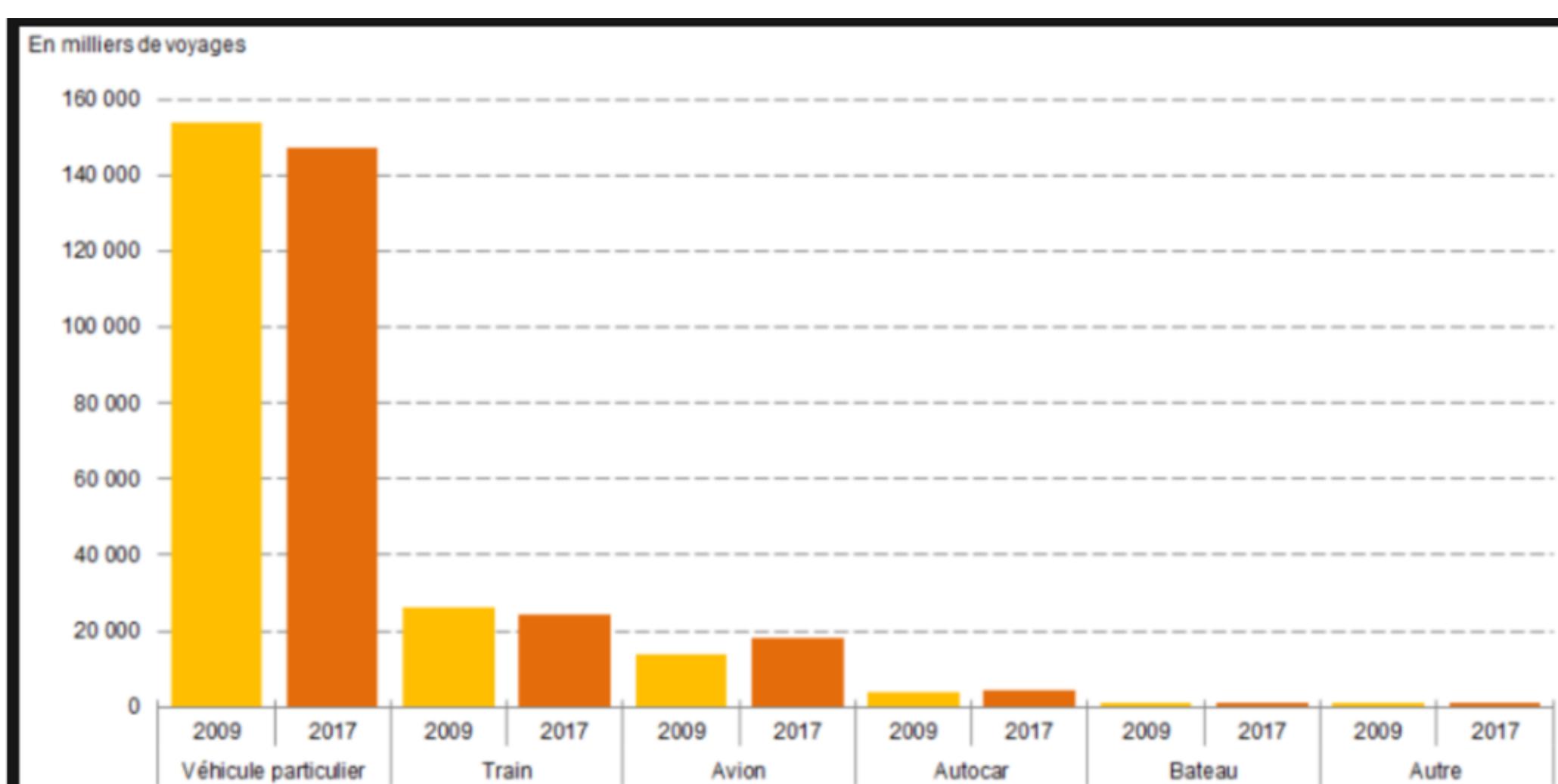
Conception : Pau Béarn Pyrénées Mobilités | 08-2023 | Imression : Clear Channel

Figure n°9 : Initiative de la CA Pau Béarn Pyrénées menée en 2023



III. Repenser les mobilités touristiques

Le tourisme représente 11% des émissions de GES en France. En 2017, 196 millions de voyages pour motif personnel ont été réalisés par les Français de plus de 15 ans. Les trois quart de ces déplacements ont été effectués en véhicule particulier.



Source : DGE, enquête SDT

Traitement : SDES, 2019

Figure n°10 : Evolution du nombre de voyages pour motif personnel effectués par les Français, selon le mode de transport principal

Dans les Pyrénées, le tourisme fait partie des filières dynamiques. Repenser les mobilités touristiques est donc essentiel. Ces dernières années de nouveaux types de tourismes plus lents et moins émetteurs de GES entrent dans les tendances telles que le cyclotourisme.



- **Le cyclotourisme : tourisme, sport et découverte de paysages**

Slowby : né des entrepreneurs Thors Galle, Manon Brulard et Dries Van Ransbeeck, le projet propose des itinéraires à pied ou à vélo. L'entreprise fournit aux vacanciers un circuit clé en main 3 jours avant le séjour. Le départ a lieu depuis la gare la plus proche de leur domicile. Fondée en 2022, la société compte déjà 200 utilisateurs et s'appuie sur les ambassadeurs de Welcom To My Garden pour accueillir les touristes à dormir.

- **Le tourisme à pied : une opportunité de voyager lentement et respectueusement**

La Balaguère : créé par Vincent Fonvieille, il s'agit d'un tour-opérateur pyrénéen qui propose des voyages à pied et à vélo. Leur volonté est de mettre l'humain au cœur de leur projet et des aventures proposées avec tout ce qui en découle : respect des modes de vies, des cultures et des autres. C'est aussi un CO2 100% absorbé.



- **Les stations de ski : vers une voie plus durable**



Alpine Pearls : les perles des Alpes regroupent 19 stations (réparties dans six pays d'Europe). Les communes porteuses de la marque permettent à leurs visiteurs d'arriver et de repartir sans voiture, d'utiliser facilement les transports en commun sur place et de profiter de divers loisirs respectueux de l'environnement. Sur place, il est possible d'emprunter le service de navette, le vélo électrique, segway...



- **Voyages en train : un moyen plus respectueux pour découvrir un territoire**

Occitanie Rail Tour : initiative de la région Occitanie pour développer les voyages en train sur son territoire en partenariat avec l'iO Train TER/SNCF. Sous forme de gares-étapes, l'Occitanie Rail Tour est facilement accessible en train depuis toute la région, il permet de voyager en illimité dans toute la région pour seulement 10€. L'objectif est de favoriser les déplacements en train, les city-break, les découvertes de proximité tout en respectant l'environnement.



**Figure n°11 : Voyages touristique en train en Occitanie :
initiative Occitanie Rail Tour**



Sitographie

- **Rapport en ligne**

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Le plan de mobilité rurale. Élaboration, mise en œuvre et évaluation [en ligne]. Rapport sur l'état de l'art dans les domaines d'expertise du Cerema. Novembre 2016, 105 p. Disponible sur : "<http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/Plan%20de%20mobilit%c3%a9%20rurale%20-%20Cerema%202016.pdf>" (consulté le 01/10/2023)

- **Sites internet et pages web**

Alpine Pearls. Des vacances sans voiture. Votre billet pour le bonheur des vacances [en ligne]. s.d. Disponible sur : "<https://www.alpine-pears.com/fr/>" (consulté le 30/09/ 2023)

Commissariat général au développement durable. *Notre-environnement-gouv.fr : le portail de tous les citoyens pour s'informer sur les enjeux de l'environnement et du développement durable et trouver des services utiles.* [en ligne]. Mis à jour le : 22 février 2022. Disponible sur : "<https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-des-transports>" (consulté le 03/10/2023)

Ecov. Le covoiturage pour les trajets quotidiens ou saisonniers [en ligne]. 5 octobre 2020. Disponible sur : «<https://www.ecov.fr/fr/article/le-covoiturage-la-solution-de-mobilite>». (consulté le 29/09/2023)

France mobilités. *Les solutions de mobilité partagée.* [en ligne]. Mis à jour le 1 er juillet. Disponible sur : <https://www.francemobilites.fr/thematiques/mobilite-partagee> (consulté le 26/09/2023)

Guiné F., Comment fonctionne Atchoum, le nouveau service de covoiturage rural sur le territoire d'Ambert (Puy-de-Dôme). In : *La Montagne.fr* [en ligne]. Disponible sur : "<https://www.lamontagne.fr/ambert-63600/actualites/comment-fonctionne-atchoum-le-nouveau-service-de-covoiturage-rural-sur-le-territoire-d-ambert-puy-de-dome/>" (consulté le 01/10/2023)

Ministère de la Santé et de la Prévention. Activité physique et santé. [en ligne]. 09 mai 2023. Disponible sur : « <https://sante.gouv.fr/preserver-sa-sante/activite-physique-et-sante> ». (consulté le 08/10/2023)

Objectif Employeur Pro Vélo. *Au boulot... à vélo* [en ligne]. s.d. Disponible sur : <https://employeurprovelo.fr/> (consulté le 03/10/2023)



Sitographie

Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS). *Les chiffres clefs sur l'inactivité physique et la sédentarité en France.* [en ligne]. 2023. Disponible sur : <https://onaps.fr/les-chiffres-cles/> (consulté le 04/10/2023)

Orano Group. Neutralité carbone d'ici 2050, on fait comment ? [en ligne] s.d, Disponible sur : « <https://www.orano.group/fr/decodage/defi-neutralite-carbone> ». (consulté le 02/10/2023)

Ornikar. *Tout savoir sur les voies vertes.* [en ligne]. 3 août 2023. Disponible sur : <https://www.ornikar.com/code/cours/route/types-voies/voies-vertes>. (consulté le 02/10/2023)

Stive.M. Beaucoup de monde pour la réouverture de la ligne Oloron-Bedous. In : Ici par France Bleu et France 3. 26 juin 2016. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/beaucoup-de-monde-pour-la-reouverture-de-la-ligne-oloron-bedous-1466944313> (consulté le 02/10/2023)